Image not found or type unknown

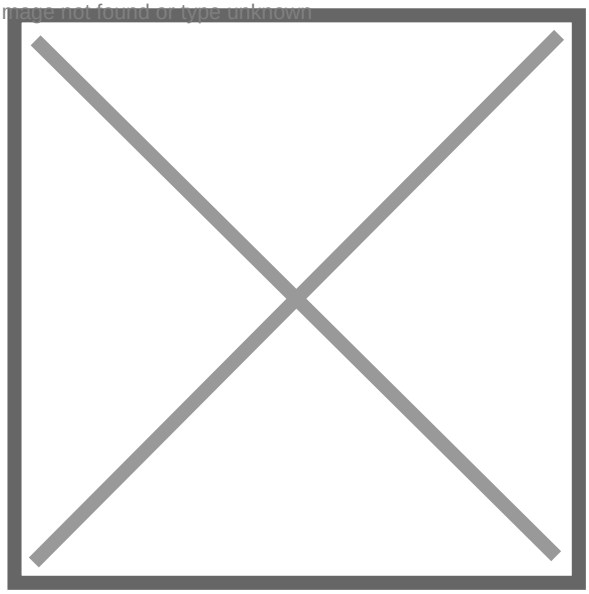

"le scandale du siècle" peut être pour vous l'affaire du siècle

Par **adridien**, le **22/04/2011** à **22:29**

Bonjour,
une affaire sanitaire est expliquée sur la vidéo qui porte ce titre "Le scandale du siècle Volume 1" où l'on apprend qu'une équipe de médecins chercheurs a trouvé le moyen de mettre fin à des maladies dégénératives, en revenant sur des dogmes. Il faut regarder la vidéo, pour comprendre de quoi on parle (le dire semblerait irréel). Voici cette vidéo qui dure 70 min, mais regarder AU MOINS les 20 premières minutes qui sont déjà hallucinantes!!http://www.prisedeconscience.org/sante-et-medecine/le-scandale-du-siecle-volume-1-1495

Il faut savoir que cette équipe de médecins existe toujours, qu'ils sont tous vivants et peuvent démontrer le sérieux de leurs travaux avec documents à l'appui. L'un des collaborateus peut même vous les mettre à disposition, à la demande. Dr Gernez est toujours vivant également, et a entre les mains ce qu'il affirme sur la vidéo.

Voici donc ma question: dans la mesure où des chercheurs ont trouvé le moyen d'éradiquer le cancer par un protocole de prévention active et que ce protocole n'a pas été validé par le ministère de la santé sous le simple motif que "ça ferait augmenté l'espérance de vie de 7 ans et que ça ferait alors augmenter les problèmes de paiement de la retraite et les placements en maison de repos", que pouvons-nous faire face à ça pour réclamer l'application de ce protocole de prévention contre le cancer? attaquer le ministère de la santé? Ou l'Etat? Nous, citoyens, considérons alors ne pas bénéficier du droit à la santé, en nous omettant ce protocole de prévention (alors qu'il est efficace d'après une étude de l'INSERM qui, à la demande du Ministère, n'a pas été rendu public!). Tout ce que j'affirme est confirmé par les documents que Dr Lacaze peut vous confier en lui envoyant la demande à cette adresse mail: jacques.lacaze@gmail.com

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés